

Soutenir l'agriculture
locale par des réseaux
de proximité

LES CAHIERS DE L'OBSERVATOIRE COXINEL

Coxinel

INRA

Observer les circuits courts pour accompagner leur développement régional

Apports d'une démarche territoriale en Languedoc-Roussillon et autres exemples

SOMMAIRE

Qu'est-ce qu'un observatoire ?	1
Pourquoi un observatoire des CC	2
Comment fait-on ?	3
Étude sur le Pays HLV	4
Autres lieux, autres démarches	10
Bilan	12

Les circuits courts représentent aujourd'hui un thème de prédilection pour la presse. Au-delà de ce succès médiatique, une réflexion de fond se développe autour de la **réappropriation de la question alimentaire par les territoires**.

En Avril 2009, le MAAP* a défini officiellement un circuit court (CC) en tant que modalité de vente mobilisant au plus un intermédiaire entre le producteur agricole et le consommateur intégrant ainsi la remise directe par l'agriculteur ou la vente via un seul intermédiaire.

Les différents acteurs des territoires possèdent toute-

fois peu d'informations sur les CC locaux leurs dynamiques. Plus largement, **La connaissance et le suivi des systèmes alimentaires territoriaux¹** semblent aujourd'hui importants pour définir un projet collectif autour de l'alimentation et construire des outils adaptés.

Le projet PSDR-COXINEL, qui fait suite au projet Equal-CROC, cherche à caractériser l'importance économique des circuits courts de commercialisation en Languedoc-Roussillon et leur contribution au développement durable de la Région. Dans ce cadre, se pose la question de l'observation dynamique et territoriale de ces circuits.

A travers ce cahier, nous allons chercher à montrer ce qu'est un observatoire, en quoi une démarche d'observation des CC peut être pertinente pour agir en concertation pour le développement d'un territoire. Enfin une troisième partie nous permettra d'aborder des exemples : nous nous baserons sur une étude menée dans le Pays Haut-Languedoc et Vignobles en LR, afin d'illustrer la façon dont nous proposons de construire un observatoire des CC pour l'action et nous présenterons également les démarches d'observatoires développées sur deux autres territoires français.

Qu'est-ce qu'un observatoire ?

Aujourd'hui, de nombreux observatoires sont créés en France et dans le Monde sur différents thèmes : observatoires économiques, sociaux (emplois, retraite...), techniques, environnementaux (pollution des eaux...). Leurs échelles sont aussi variées qu'il existe d'échelons territoriaux : du bassin versant au canton, de la région au territoire national voire supranational.

Au niveau agricole, des observatoires ont été mis en place, notamment pour suivre l'impact des pratiques agricoles sur l'environnement. Un **Réseau Mixte**

Technologique (RMT) sur l'Observatoire des Acti-



Maraîcher près de Bédarieux

tés Agricoles sur les Territoires (OAAT²) s'est montée en 2007. Ce réseau regroupe de nombreux acteurs du monde agricole qui, à travers trois projets, visent à établir

une méthodologie de co-construction d'observatoire des pratiques agricoles.

J.M. Vinatier, coordinateur général du RMT OAAT et chef du pôle « Agronomie, environnement et Territoires » à la Chambre Régionale d'Agriculture de Rhône Alpes, définit en 2008 **l'Observatoire des Pratiques Agricoles** comme un « dispositif structuré (base de données) d'observations et d'analyses (indicateurs) pour décrire et suivre l'évolution des pratiques agricoles dans le temps et dans l'espace ».

* Sigles et Abréviations *

CC : Circuit Court
CL : Circuit Long

CIVAM : Centre d'Initiative pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural

EA : Exploitation Agricole

FEADER : Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

MAAP : Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche

OTEX : Orientation Technico-économique de l'Exploitation

PLHV : Pays Haut-Languedoc et Vignobles

SIG : Système d'Information Géographique

¹ **système alimentaire territorial** : entendu selon Denéchère (2007) comme « l'ensemble de la production/transformation/distribution/consommation sur un territoire donné, dont les limites géographiques sont déterminées par la consommation. Il est influencé par des habitudes alimentaires, des politiques publiques, des savoir-faire en matière de production ou transformation, des caractéristiques territoriales... Cela correspond à la manière dont une société s'organise pour s'alimenter. »

² <http://www.obsagri.fr/>

Dans le cas des circuits courts, il s'agit d'observer ces circuits de commercialisation sous toutes leurs formes qu'elles soient traditionnelles (marchés, foires) ou plus récentes (AMAP, livraison par Internet) mais aussi selon différentes approches. Observer les CC d'un territoire implique non seulement mieux connaître **les pratiques de commercialisation des agriculteurs** mais aussi de comprendre **les pratiques de consommation** de la population de ce territoire. De même, il est nécessaire d'identifier **les différentes actions et attentes** en rapport avec la thématique : actions publiques, de la société civile, des associations, des entreprises privées...

Les partenaires du projet **PSDR-COXINEL** essaient de comprendre, à l'é-

chelle de la Région Languedoc-Roussillon, quels sont les impacts de ces CC sur le plan économique, social et environnemental. Dans ce cadre, ces acteurs cherchent à mettre au point des méthodes de création et d'analyse de données sur les circuits courts des territoires, notamment à travers des enquêtes et des activités d'échange.

Parallèlement, le Réseau Rural Français, dispositif co-piloté par le MAAP et la DIACT, cherche à capitaliser les expériences autour du développement local : les liens complexes entre agriculture et alimentation dans les territoires sont l'une des priorités.

Quels intérêts y a-t-il, localement, à créer un observatoire territorial des circuits courts ?

Pourquoi un observatoire territorial des CC ?

La question de l'alimentation apparaît comme une préoccupation de plus en plus soulevée face aux problèmes de santé publique qui se développent. Certaines collectivités territoriales sont en recherche de alternatives pour améliorer l'alimentation de leurs concitoyens. Parallèlement, certains territoires sont confrontés à un non renouvellement de la population agricole et à un abandon des terres productives.

Des solutions sont proposées pour à la fois offrir

une meilleure qualité de l'alimentation des citoyens et lutter contre la désertification agricole. Ceci amène à **repenser conjointement production agricole et consommation alimentaire dans les territoires** et à réfléchir au développement d'une **gouvernance alimentaire territoriale**³

³ La gouvernance alimentaire territoriale est définie comme « *nouvel ensemble de coopérations entre les différents acteurs et les échelons d'intervention géographiques, dont l'arène commune est l'enjeu alimentaire* ». Définition issue lors du séminaire d'inauguration du Réseau Rural Français à Bordeaux en 2008 (atelier 3)

face à la multiplicité des acteurs impliqués dans le système alimentaire territorial¹ : consommateurs, agriculteurs, entreprises, associations, agents de développement, collectivités...

1. Pour mutualiser des compétences dispersées...

Agir, décider appellent une information « globale », à l'échelle du territoire. Or la question du développement des circuits courts met en relation une multitude d'acteurs diversifiés. Chacun détient des informations clés sur le fonctionnement et l'organisation des CC locaux. En mutualisant leurs connaissances et compétences à travers un outil commun, il est possible de passer d'une information fractionnée à une vue d'ensemble du territoire en termes d'alimentation locale et de circuits courts.



Consommateurs de « ZenAMAP » à Pézenas (34)

Cette étape suppose donc un **diagnostic de la situation et des acteurs locaux** agissant autour de cette thématique. Organiser un observatoire des circuits courts permettrait de rassembler et de capitaliser les données à l'échelle du territoire.

Plusieurs projets de recherche et développement sont arrivés à ce constat, comme celui porté par les acteurs du projet SALT en Bretagne (cf. encadré p. droite) qui vise, à terme, la création d'un observatoire régional des circuits courts. Une des premières actions en 2008 s'est tournée vers la cartographie des initiatives collectives de CC à l'échelle de leur région.

2. Pour co-construire de nouveaux indicateurs...

Peu de données sont disponibles sur le fonctionnement précis des CC. Le dernier Recensement Général Agricole de 2000 a permis d'aborder la vente directe du point de vue de l'exploitant agricole, mais les réponses se limitent à déclarer pratiquer la vente directe sans mention de volumes ou de chiffre d'affaires. Pour intégrer leur re-

nouvellement et leur potentiel, **les CC doivent aujourd'hui faire l'objet de créations, collectes et productions de données** dans une perspective de développement des territoires.

C'est pourquoi, au-delà de cette mutualisation, il est nécessaire de **réfléchir**

localement aux indicateurs pertinents à mesurer afin d'être en capacité de comprendre les dynamiques en cours et d'évaluer les impacts territoriaux des CC sur les plans économique, social mais aussi environnemental.

Le projet SALT propose des indicateurs à la fois économiques (CA...) et géographiques. Dans le projet COXINEL, une réflexion est menée pour rendre compte aussi des liens entre acteurs comme vecteur de changement, c'est-à-dire d'aborder le fonctionnement d'un système d'organisation d'une manière globale.

Deux types d'indicateurs sont à combiner : des indicateurs usuels (revenu, marge brute...) et des indicateurs d'impacts plus innovants : au niveau économique (contribution à l'économie locale), social (fierté, reconnaissance...) ou environnemental (forme d'agriculture pratiquée, transport...). Cette évolution des indicateurs est discutée au niveau national et international, à travers notamment le rapport de la commission Stiglitz qui reprend l'idée de «nouveaux indicateurs de richesse» (source : www.idies.org). Les auteurs de ce rapport appellent à mettre en place des dispositifs participatifs pour définir et valider collectivement ces indicateurs. Cette pratique est à envisager pour aborder la question de la gouvernance alimentaire d'un territoire avec les différents acteurs du système alimentaire.

3. Et se coordonner pour agir !

Une démarche d'observatoire permet de faire travailler en **réseau** des structures qui ne le font pas forcément, amenant probablement une certaine cohésion sur le territoire. Un observatoire territorial des circuits courts peut donc être compris comme un lieu de négociation, de coopération, d'échange entre acteurs locaux et non pas comme un simple outil de création de données.

L'objectif d'un observatoire territorial des circuits courts est de replacer l'action organisée au centre de la démarche d'observation : observer et mutualiser pour développer le territoire.

Un observatoire, comment fait-on?

Le terme « observatoire » désigne des dispositifs diversifiés dont les modalités de fonctionnement dépendent des besoins des acteurs et peuvent être co-construites en fonction des situations.

Les travaux menés par le RMT OAAT ont abouti à une méthodologie générique de construction d'observatoire des pratiques agricoles à partir l'étude de cas réels d'observatoires qui se sont mis en place en France.

Quelques questions initiales qu'ils soulèvent peuvent être relevées : Que veut-on observer ? Pour quelles finalités ? Qui observe ? Comment observe-t-on (quels outils sont nécessaires, comment recueille-t-on l'information, comment la traite-t-on) ? A quelle fréquence observe-t-on ? Comment communique-t-on les informations et à

Un exemple, le projet SALT en Bretagne



CIVAM
Bretagne

Définition...

Le projet **S**ystèmes **A**limentaires **T**erritorialisés associe, entre 2007 et 2011, organismes de recherche (Agrocampus Ouest, Université Rennes 2, Université Rennes 1, CNRS, INRA, ISARA Lyon, ESA Angers), associations de développement rural (FR CIVAM Bretagne, FRAB, Agrobio 35, Accueil Paysan, AFIP) et collectivités locales (Pays de Dinan, Rennes Métropole, Pays du Centre Ouest Bretagne) dans un objectif général de connaissance des circuits courts pour « favoriser l'émergence de systèmes alimentaires territoriaux » en Bretagne.

A terme, l'objectif opérationnel est de lancer un observatoire territorial des CC afin de suivre l'impact économique des circuits courts sur le territoire et de proposer un outil de compréhension pour l'élaboration de stratégies locales. En effet, les acteurs font le même constat : il existe aujourd'hui peu d'informations économiques sur les CC à une échelle territoriale.

Outils et indicateurs mobilisés : Les dynamiques territoriales sont comprises à travers des approches géographiques et sociologiques mais aussi par une approche économique avec le relevé et le suivi d'indicateurs comme le chiffre d'affaires ou les emplois générés par les CC.

Étapes du projet pour aboutir à l'observatoire :

Étape 1 : définition des concepts clés, élaboration et validation sur 3 territoires tests d'un protocole d'analyse économique des CC, publication d'un premier guide méthodologique,

Étape 2 : lancement structure de pilotage, réalisation d'une grille d'analyse socio-économique adaptée à l'échelle territoriale, diffusion des résultats (supports variés : articles, séminaires...),

Étape 3 : lancement d'un observatoire régional des CC avec fonctionnement coopératif, collecte de données, création interface publique, d'un SIG* scientifique et d'aide à la décision, publications.

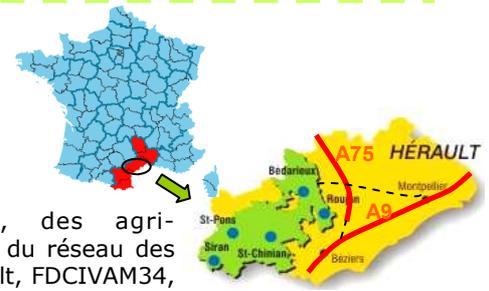
Plus d'infos : www.civam-bretagne.org.

qui ? Des questions se posent aussi sur les liens et les acteurs qui participent à l'observatoire : comment les choisit-on, comment participent-ils, quels partenariats, quel partage des tâches, quelles implications ?

Dans le cas d'un observatoire des circuits courts territorial, plusieurs démarches sont en cours. Le projet SALT se décline en trois étapes pour atteindre l'objectif de construction d'un observatoire régional : une première étape théorique, puis la construction d'une grille d'indicateurs pour l'analyse des CC et la diffusion des résultats auprès d'acteurs à travers différents moments d'échange (colloques...).

Trois autres exemples de démarches d'observation du système alimentaire local réalisées en 2009 vont permettre d'illustrer cette question dans les paragraphes suivants.

En Languedoc-Roussillon, étude sur Le Pays Haut-Languedoc et Vignobles



Un besoin de connaissance sur le système alimentaire local pour structurer les actions...

1. La démarche de l'étude

Le besoin d'acteurs locaux

Situé sur l'ouest héraultais, le Pays HLV a été créé en 2005. Son contrat de Pays est axé autour de quatre grands objectifs : renforcer l'identité commune, développer et valoriser les productions économiques, répondre aux besoins de meilleures conditions de vie, maîtriser l'aménagement de l'espace et de l'environnement (source : <http://www.payshlv.com>).

Dans le cadre du développement et de la valorisation des productions, le Pays s'est engagé à soutenir une agriculture raisonnée, à travailler sur le post arrachage des vignes et le développement des circuits courts de son territoire. Les responsables du PHLV ont alors ressenti la nécessité de réaliser un état des lieux des CC de leur territoire.

Parallèlement, des agriculteurs et agents du réseau des CIVAM* de l'Hérault, FDCIVAM34, s'interrogent sur les CC. La FDCIVAM34 décide de travailler en partenariat avec le Pays HLV sur cette question afin de dégager des pistes d'actions pour le développement des CC en PHLV.

L'étude proposée initialement visait à connaître la perception et l'engagement pour les CC à la fois chez les producteurs, les consommateurs mais aussi les professionnels de l'alimentaire et les élus du territoire du PHLV. **L'enjeu consistait donc à révéler un système alimentaire territorial (SAT)** en prenant en compte la diversité des acteurs qui l'influencent.

Outils d'analyse

La sociologie des organisations pour observer et comprendre...

Différentes approches permettent de mieux comprendre comment les acteurs du territoire construisent et coordonnent leurs activités. J.P.Darré montre que l'adoption d'innovations chez les agriculteurs se fait au travers d'un « groupe professionnel local », qui construit, ajuste et valide collectivement la nouveauté, à travers les réseaux de dialogue entre producteurs. Le concept « d'acteur stratégique » de Crozier et Friedberg amène toutefois à penser que l'acteur agit aussi selon sa logique d'action propre. En reprenant les termes du sociologue Max Weber, trois types de logiques ou « rationalités » peuvent être distinguées : la logique traditionnelle, qui réfère aux actions menées par habitude, la rationalité en valeur, motivée par des valeurs que l'on souhaite défendre et la rationalité en finalité, qui privilégie les objectifs à atteindre.

La sociologie des régimes d'actions pour approfondir les logiques d'actions...

Une autre approche permet de compléter l'analyse des logiques d'actions : Thévenot, notamment, développe le concept de *régime de justification* qui permet d'identifier des « grandeurs » auxquelles se réfère un individu pour justifier ses choix. 6 grandeurs ou « conventions » ont été identifiées : la convention marchande qui fait prévaloir les lois du marché, l'inspirée qui renvoie au génie créateur, la civique où l'intérêt général est privilégié, celle de l'opinion où le principal fondement est le regard de l'autre, l'industrielle qui place la performance et l'efficacité au premier plan et enfin la domestique où les figures de référence sont la famille et la tradition.

La sociologie de l'innovation pour accompagner les acteurs...

La sociologie de l'innovation développée par Callon et Latour, amène à concevoir un processus d'innovation collectif, tel que la mise en place d'un observatoire territorial par exemple, comme la construction d'un réseau associant des acteurs et des objets, réunis par l'action d'intermédiaires à même de traduire les intérêts de chacun au service d'un projet collectif et capables de tisser des alliances.

En savoir plus sur ces approches : cf. Amblard (1996)

Les étapes du travail

1. Recensement de l'information et des actions sur les circuits courts territoriaux

Chercher à comprendre un système alimentaire territorial nécessite d'identifier quelle structure détient quelle information et agit en lien avec la commercialisation des produits agricoles. Il s'agit aussi de recenser les dispositifs de transformation et de commercialisation (marchés, boutiques, foires...) du territoire. Les pratiques et attentes des différents opérateurs ayant un lien avec la commercialisation des produits en CC (producteurs, consommateurs, associations, coopératives, entreprises privées...) sont à identifier. Enfin, dans une perspective de développement durable, il semble important de connaître également quelles pratiques de l'agriculture et quelles qualités sont valorisées à travers ces modalités de vente en CC.

2. Entretiens auprès d'un échantillon de producteurs du territoire et de leurs réseaux

Il a été choisi d'approfondir le volet « offre alimentaire » en cherchant à comprendre la stratégie et les pratiques de commercialisation des producteurs. **49 agriculteurs du PHLV** et 2 responsables de collectifs de producteurs ont été interrogés sur la situation actuelle de leur système de commercialisation (volume et CA par modalité de vente, complémentarité entre modalités...). Nous avons aussi cherché, à travers la compréhension de leur trajectoire de vente, à identifier les facteurs qui les ont amenés à changer ou à rester stables en matière de commercialisation. **L'objectif était de dégager les facteurs qui forment des leviers ou des freins au développement des CC.**

Cette étude de l'offre alimentaire locale ne comprenait pas le recensement de l'offre en vin (domaines, coopératives) malgré la prépondérance de l'activité viticole sur ce territoire (80% des exploitations). Néanmoins elle a pris en compte les exploitations diversifiées, qui peuvent produire à la fois du raisin pour la coopérative ou du vin et un autre type de production.

L'analyse des facteurs de stabilité ou de changement de commercialisation a permis de construire **une typologie de producteurs** en fonction de leurs logiques d'action et ainsi de structurer



Le village d'Olargues en PHLV

une diversité de comportements autour de cas types. A ce niveau, nous avons essayé de relier structures d'exploitation, pratiques de commercialisation et insertion dans les réseaux sociaux.

3. Entretiens auprès d'un échantillon de consommateurs du territoire et de leurs réseaux

Le 3^{ème} temps de la démarche s'intéresse aux consommateurs du territoire : comment se caractérise la population, quels sont les bassins de vie et de consommation du territoire, quel sont leurs pratiques et besoins alimentaires, sont-ils sensibles aux produits locaux ? **Les motivations et réticences** des consommateurs à s'approvisionner en produits du territoire sont à étudier pour identifier le potentiel de développement. Ce travail peut se matérialiser par des enquêtes auprès d'un panel représentatif de consommateurs du territoire et par

par des focus sur des publics en particulier : population à petit budget, personnes seules... Un travail sur les réseaux déjà structurés de consommateurs engagés sur l'achat de produits alimentaires locaux (associations formelles ou informelles) peut permettre de dégager les facteurs de succès de ces démarches. Il semble aussi intéressant de passer par d'autres rassemblements de citoyens, pas forcément liés aux questions alimentaires (ex association de sport...), pour comprendre dans quelle mesure ces réseaux déjà structurés pourraient être moteurs du développement d'un approvisionnement local.

4. Enquêtes auprès des autres acteurs économiques et politiques du territoire

Dans le cadre de l'étude du système alimentaire territorial, il semble important de connaître le point de vue des acteurs économiques locaux : transformateurs, commerçants, mais aussi des élus.

4 types d'acteurs à connaître pour caractériser un SAT: les producteurs, les consommateurs, les acteurs économiques et les élus.

2. Quelques résultats...

Les connaissances et actions sur les circuits courts

Les résultats de cette démarche, notamment ceux de l'étape 1 et 2, vont être présentés. Ils sont issus d'un stage de fin d'étude réalisé au cours de l'été 2009 au sein de la FD CIVAM 34 et encadré par l'INRA. Le tableau n°1 présente les organismes connaissant des producteurs et des lieux de vente en CC sur le Pays Haut-Languedoc et Vignobles. Ceci permet un premier aperçu de la multiplicité des acteurs impliqués et de la dispersion des connaissances. Néanmoins, ce tableau ne prétend pas à l'exhaustivité et il mériterait d'être complété :

Organismes publics ou parapublics	Domaines d'expertise et liens privilégiés
Chambre d'Agriculture	- Producteurs des marchés de « producteurs de pays » - Réseau des agriculteurs « Bienvenue à la ferme » : 80 producteurs sur l'Hérault dont 29 sur le PHLV (12 vin, 17 autres) - Label Qualité Hérault : 1 producteur, 2 boutiques sur le PHLV - Réseau des Boutiques Paysannes
Conseil Régional, Général	Annuaire des marchés de l'Hérault
Collectivités territoriales : com de com, pays, PNR Haut Languedoc	- Listing et cartes d'agriculteurs proposant des produits de terroir - Guide des productions agricoles du PNR Haut Languedoc : 79 producteurs en vente directe sur l'exploitation recensés dont 49 sur le PHLV (17 vin, 32 autres)
Office du tourisme	Expertise sur les lieux de vente de produits locaux, les foires...
Mairie, services municipaux,	- Certains sites internet de mairies : agriculteurs en vente directe - Placiers de marchés : agriculteurs des marchés
Organismes économiques	
Collectifs d'agriculteurs : coopératives, SICA	Liste des membres ou des adhérents du collectif (parfois magasin de coopérative)
Grossistes, marchés gare	Producteurs fréquentant le marché gare
Lieux de vente de produits de producteurs	Agriculteurs vendant des produits dans la boutique
Réseau associatif	
Syndicats de produits, de filière : GDS, LRE, AOC	Nombre d'adhérents des réseaux, expertise sur les circuits utilisés
Association de producteurs : CUMA, FR CUMA	Liste des adhérents de matériel de transformation et de commercialisation en commun et connaissance de projets collectifs
Confédération Paysanne	- Réseau « Accueil Paysan », 13 producteurs sur l'Hérault, dont 6 sur le PHLV - ARDEAR : expertise sur les projets d'installation et les installations récentes
FD CIVAM 34	Expertise sur les CC, connaissance de projets (par Equal CROC), www.mangetic34.org - CIVAM Racines : 29 producteurs en Hérault dont 14 sur le PHLV - CIVAM BIO 34 : Annuaire des marchés, foires, magasins et producteurs biologiques de l'Hérault, orientation, lieux principaux de commercialisation, 106 prod dont 42 sur PHLV
ADTV 34	Expertise sur les projets d'installation et les installations récentes
Association des marchés paysans de l'Hérault	Répertoire des marchés de producteurs, Connaissance de projets collectifs
Association mixte consommateurs et producteurs LR AMAP, FDFR34...	Expertise et connaissance des réseaux de producteurs-consommateurs et des projets

Tableau 1 : Organismes ayant des connaissances et des actions sur les CC en Pays HLV, source auteur

La compilation des données permet de construire une carte des outils de commercialisation du territoire et de ses alentours. Cette carte a été construite à partir des connaissances des différents organismes précédemment cités et de l'enquête sur les pratiques de vente des agriculteurs enquêtés.

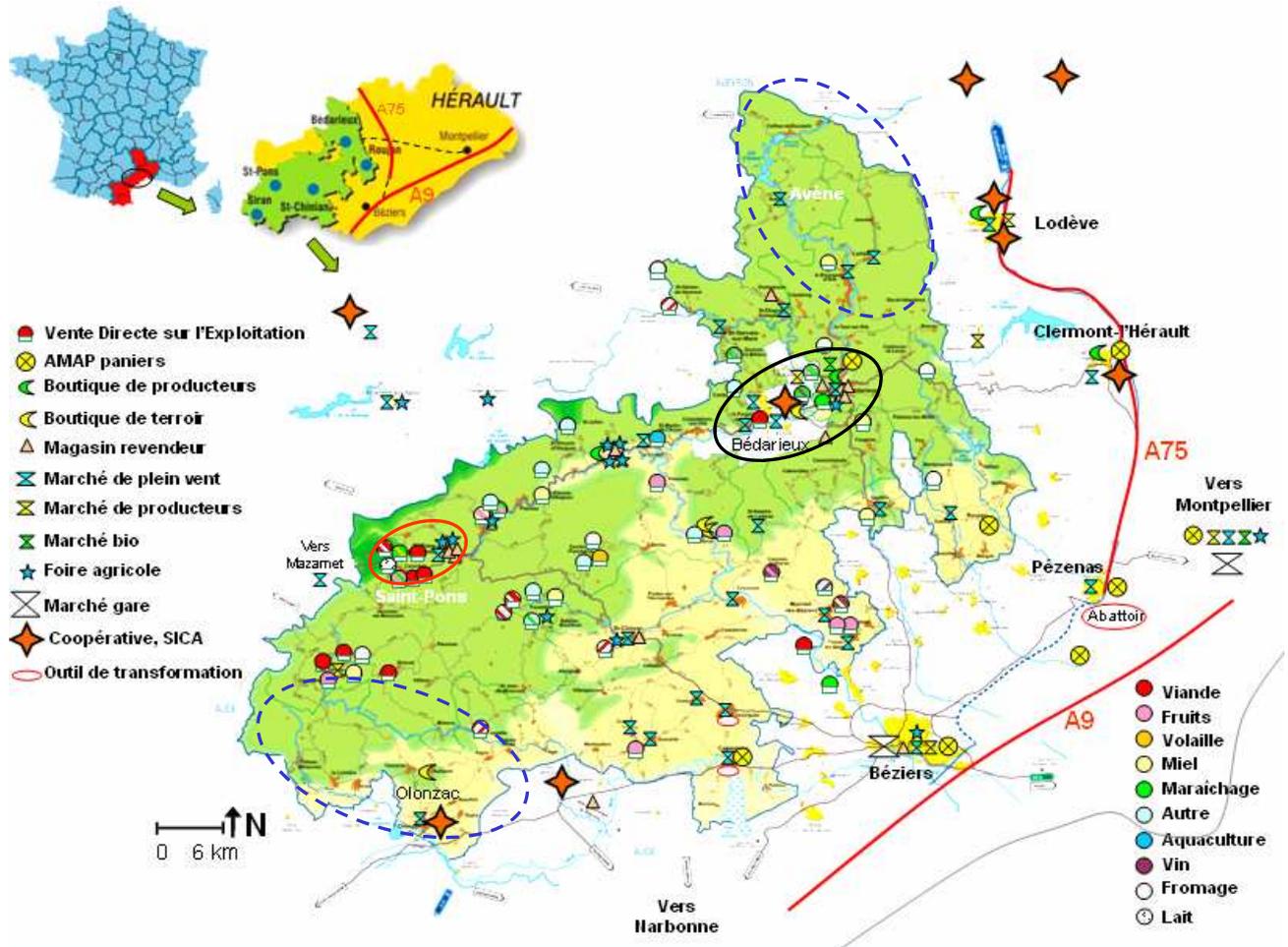


Figure 1 : Les outils de commercialisation sur le Pays Haut-Languedoc et Vignobles, source auteur

Deux types d'outils de commercialisation ont été recensés : **des outils de « gros volumes »** (coopératives, marchés gare...) et les **outils de vente au détail** (marchés, boutiques, exploitations en vente directe...). Les outils de gros volumes ont été répertoriés de façon à intégrer la complémentarité entre CC et CL pratiqués par les producteurs. Certains outils de volumes importants ont mis en place des filières courtes, comme la SICA du Caroux près de Bédarieux qui possède un magasin de vente au détail des produits de ses adhérents : cerises, pommes, châtaignes sont les principales productions locales commercialisées dans ce magasin. Cette structure a même contractualisé avec des producteurs non adhérents pour offrir une gamme de produits diversifiés. Les outils de commercialisation de détail sont nombreux et de modalités variées : 31 marchés de plein vent dont 2 à 100% paysan, 2 boutiques de producteurs, 2 paniers collectifs ont notamment été recensés.

Les ventes ponctuelles de produits locaux représentent un volume non négligeable de l'activité économique en lien avec le tourisme estival. Leur importance économique n'est pas à négliger comme le souligne Pujula (2007) dans son étude des foires et salons agricoles. Elles sont illustrées sur cette cartographie du PHLV par un premier

recensement des foires agricoles (hors foires viticoles). Les ventes aux bords des routes n'ont en revanche pas été répertoriées, parce qu'elles mêlent producteurs et revendeurs et que leur localisation est difficile. Pourtant ces ventes ne sont pas négligeables.

Ces initiatives sont plus ou moins récentes et issues de dynamiques individuelles (vente à la ferme...) mais aussi collectives : associations de producteurs s'étant constituées pour monter un marché, une boutique... Certaines émanent de **volontés citoyennes partagées entre producteurs et consommateurs** comme pour les paniers collectifs de produits locaux à Bédarieux et à Capestang. Elles naissent **aussi de volontés d'élus** comme la création du marché bio à Bédarieux.

Cartographier les données du territoire du Pays HLV a permis de visualiser les zones de chalandise où la concentration de lieux de vente de produits locaux est conséquente (cercles pleins) et les zones à



Agricultrice vendant sesabricots sur le bord de route

potentiel de développement pour ce type d'activité (cercles en pointillés).

Deux localités présentent un nombre élevé de modalités de vente en CC : la zone de Bédarieux-Hérépian-Villemagne (rond noir) et, dans une moindre mesure, celle de Saint-Pons de Thomières (rond rouge). Les « **zones blanches** », ou zone faiblement investie par les lieux de vente en CC, se situent vers principalement au

nord-est du territoire du Pays, vers Avène, station thermale, et au sud-ouest, vers Olonzac.

Un partenariat entre les établissements thermaux accueillant des centaines de curistes par an, les lieux de restauration et les producteurs locaux pourrait être mené. De même, la zone sud-ouest du pays est traversée par un axe routier assez fréquenté (D11 appelée « La Minervoise ») et présente des sites touristiques attractifs : Minerve, La Caunette.

Les enquêtes, données sur les systèmes de commercialisation des producteurs

49 entretiens de producteurs du Pays HLV ont été réalisés soit environ 18% de la population agricole supposée du PHLV hors viticulteur ou vigneron non diversifiés⁴. L'encadré ci-contre présente l'identité des enquêtés.

Sur cette cinquantaine d'agriculteurs, **88% déclarent vendre en circuit court** dont 20 personnes (41%) à 100% de leurs volumes et 23 combinant CC et CL (47%). En moyenne un agriculteur commercialise ses productions à travers **2,6 circuits de vente**. On peut différencier trois situations de commercialisation :

- soit l'agriculteur ne mobilise qu'un seul circuit de vente, c'est le cas pour 10 personnes (20%) [6 à 100% grossiste ou coopérative, 4 que le marché],
- soit 1 circuit principal pour 80% des volumes et des circuits de diversification. 70% des producteurs sont dans cette situation dont plus de la moitié vendent 80% de leurs volumes en coopérative et le reste par de la vente directe sur l'exploitation ou des tournées de revendeurs,
- 5 producteurs (10%) ont un système commercial qui combine CC et CL sans prédominance d'une modalité sur l'autre.

Les producteurs ont été interrogés sur l'évolution de leur commercialisation. **61% des enquêtés déclarent avoir fait évoluer leur système de commercialisation**, soit 30 personnes. La majorité de ces changements relatés se sont faits **dans le sens d'une augmentation des CC** dans leurs systèmes de vente. Ces changements

Identités des producteurs enquêtés

- **Reprise exploitation**
 - 23 personnes (47%) création d'EA
 - 26 p. (53%) ont repris une EA
- **Statut**
 - 43 p. (88%) exploitant à titre principal
- **Âge**
 - 18 p. entre 35-45 ans (37%), 15 p. entre 45-55 ans (31%) et 9p. entre 55-65 ans
 - 18,4% des enquêtés
 - => plus de 88% des enquêtés > 35 ans
- **Main d'œuvre sur l'EA**
 - 15 p. sont seuls (31%), 10 EA composées d'un chef d'exploitation et de son/sa conjoint (20%)
 - 6 EA (12%) déclarent de la main d'œuvre salariée => moyenne travail par EA à 2 UTH
- **Orientations de l'EA (OTEX)***
 - 2 en Bovin Viande (4%), 12 en Autres herbivores (24%), 1 en Bovin lait (2%), 1 en porc (2%), 9 en Maraîchage horti (18%), 5 en Arbo (10%), 17 classées comme Autres (35%) : EA diversifiées....
- **Surface**
 - Superficie de 50% EA < 20 hectares dont 10 EA < 2ha, 3 EA > 300ha
- **Labels, signes de qualité**
 - Aucun, 23 p. (47%), AB 9 p. 18% et 4p. En conversion AB, AOC 6 p. (12%), appellation d'origine 5 p. (10%), label rouge 2 p. (4%)

88% des producteurs enquêtés déclarent vendre tout ou une partie de leur production en circuit court.

se sont opérés soit dans les années qui suivent l'installation ou la reprise soit 10 à 15 ans après. Le tableau ci-dessous relate les différents éléments mentionnés pour expliquer ce changement de commercialisation vers les CC.

Données sur les facteurs de changement de commercialisation

	Élément mentionné	Facteur n°1	Facteur 2aire	%
Facteurs territoriaux	Prix payé par la coopérative	5	4	21 %
	Relation avec d'autres agriculteurs	2	3	12 %
	Création, destruction de lieux de vente	2	3	12 %
	Demande de consommateurs locaux	0	3	7 %
Facteurs individuels	Investissement dans un atelier de transformation	1	3	10 %
	Fidélisation Client /démarche commerciale	2	2	10 %
	Arrivée d'un nouvel associé	2	0	5 %
	Accès au foncier	1	1	5 %
	Envie de faire de la vente directe	0	2	5 %

Tableau 2 : Nombre de citations des éléments principaux pris en compte dans le changement de commercialisation vers les CC, d'après des déclarations spontanées, sur la base de 30 enquêtes de producteurs, source auteur

⁴ Les calculs ont été réalisés sur la base du nombre d'exploitants agricoles par commune (données SRISE issues du RGA de 2000) en sélectionnant seulement les 89 communes du Pays HLV puis en ne sélectionnant que les exploitations à OTEX* non viticoles.

Le prix payé par la coopérative est ressorti comme le facteur principal d'explication du changement de commercialisation vers les CC.



Apiculteur ayant investi dans une miellerie et vendant son miel dans des boutiques de terroir

Le changement de commercialisation vers plus de circuits courts est expliqué avant tout par les facteurs suivants : **mécontentement vis-à-vis du « prix payé par la coopérative », influence des relations avec d'autres agriculteurs, évolution des lieux de vente et demande de consommateurs locaux.** Le facteur « prix payé par la coopérative » peut être compris comme un phénomène subi de la part des producteurs, il s'agit d'un constat vis-à-vis duquel ils se sentent impuissants.

Les facteurs « liens avec d'autres producteurs », création de « lieux de vente » et « demande de consommateurs » peuvent être, en revanche, interprétés comme des processus où les producteurs sont acteurs. De même, investir dans un atelier de transformation ou savoir fidéliser sa clientèle peuvent être interprétés comme d'autres leviers qui ont permis à ces producteurs de conforter leurs ventes en circuits courts.

On peut poser l'hypothèse que pour développer les CC sur le PHLV, il est possible d'activer certains leviers : animation du réseau local d'agriculteurs, création de lieux de vente et émergence d'une demande locale de consommateurs, sans oublier de remobiliser les outils collectifs comme les coopératives.

Parallèlement, des freins au changement de commercialisation vers les CC ont été explicités par les producteurs n'ayant pas changé de commercialisation :

	Élément mentionné	Facteur	Facteur 2aire	%
Facteurs généraux	Les règles sanitaires sont trop contraignantes	1	2	10%
Facteurs territoriaux	Difficulté de trouver les débouchés	1	2	10%
Facteurs individuels	Manque de main d'œuvre	7	1	26%
	Incompatibilité de valeur : mon métier c'est de produire, pas de vendre	5	2	23%
	Nécessité d'investir dans un atelier de transformation	1	2	10%
	Nécessité d'investir dans du matériel	1	1	6%
	Je produis de trop gros volumes	0	2	6%
	Je n'ai pas les compétences	0	2	6%

Tableau 3 : Nombres de citations des principaux éléments pris en compte dans les freins au changement vers les CC, d'après des déclarations spontanées, sur la base de 19 producteurs enquêtés, source auteur

Le manque de main d'œuvre est perçu par les producteurs comme le frein principal pour aller vers plus de circuit court.

Le manque de main d'œuvre est perçu comme le frein principal à un changement de commercialisation vers plus de circuits courts. **L'incompatibilité de valeur** apparaît aussi comme un facteur non négligeable : 7 producteurs enquêtés ont une vision de leur métier n'intégrant pas d'autres fonctions que celle de la production. Ce constat révèle que pour ces agriculteurs, le terme de circuit court reste associé uniquement à la notion de vente directe, où il y a effectivement un acte de vente de la part du producteur. Il serait pertinent de communiquer sur les autres

formes de circuits courts mobilisant un intermédiaire et sur les formes collectives.

Tous les agriculteurs enquêtés n'ont pas fait appel aux mêmes justifications pour expliquer leurs choix de commercialisation et de trajectoires. Afin de représenter leur diversité, une **typologie** a été proposée avec comme critères : structures d'exploitation, trajectoire de commercialisation, système commercial actuel, logique et conventions évoquées lors des explications du changement ou non changement de commercialisation :

Type de producteur	Structure d'EA	Trajectoire de commercialisation	Système de vente actuel (V)	Logique d'action	Conventions
L'attaché au métier	Reprise d'EA familiale,	Pas de changement	100% CL ou gros V sur marché +grossiste	Traditionnelle	Industrielle et domestique
Le preneur d'opportunité	Reprise d'EA plutôt élevage	100% CL -> dvpt CC vers 2000	CL + CC (- de 50% V en CC)	En finalité	marchande
Le reconverti pédagogue	Reprise d'EA	CL + un peu CC -> dvpt CC vers 2000	CL + CC (- de 50% V en CC)	En finalité et en valeur	Domestique, marchande et civique
Le chercheur d'équilibre	Création EA Petit volume	CL+ un peu CC -> dvpt CC depuis 20ans	100% CC	En finalité et en valeur	Marchande et domestique
L'engagé convaincu	Création EA Surtout F&L	Très vite 100% CC depuis 20 ans	100% CC	En finalité et en valeur	Inspirée, marchande, civique
L'original idéaliste	Création EA Petit volume	Très vite 100% CC	100% CC voire 100% VD	En valeur	Inspirée, opinion

Par la suite, nous avons cherché à comprendre plus finement comment s'imbriquent les différents facteurs de changement de commercialisation évoqués par un producteur à travers une **analyse de sa trajectoire de commercialisation**. L'exemple ci-dessous présente l'exemple de la trajectoire d'un engagé convaincu :

Monsieur X s'est installé en 1995 sur 0,5 ha en maraîchage biologique. Ne venant pas du milieu agricole, il a dû se former aux techniques de cultures. Il avait décidé de vendre ses productions sur le marché, mais n'ayant pas une production sur l'année, il éprouve des difficultés à s'organiser pour vendre et à se faire connaître auprès des clients. Il se tourne alors vers une coopérative pour se libérer de la contrainte de la commercialisation et se consacrer uniquement à la production. Très vite, Monsieur X est mécontent du prix payé par la coopérative.

Plus assuré techniquement, il se résout à investir dans une serre froide pour augmenter ses volumes et ses surfaces jusqu'à 1 ha. Il retourne alors vendre sur le marché. Proposant désormais une offre régulière sur l'année grâce à sa serre, il se fait connaître et se constitue un réseau de clients. Les plus fidèles sympathisent avec Monsieur X et viennent désormais directement acheter les légumes sur l'exploitation. Depuis 2004, une quinzaine de ces clients l'ont sollicité pour mettre en place des paniers de légumes, « mais c'est informel ».

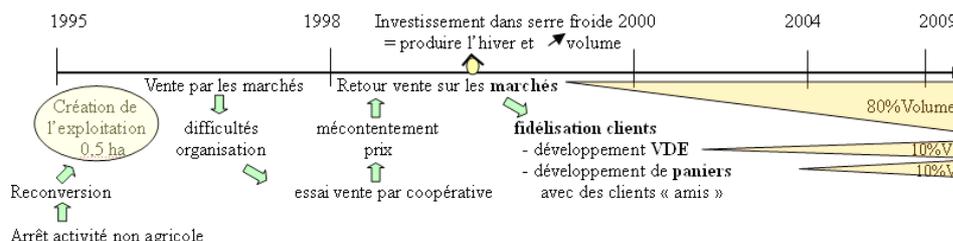


Figure 2 : Trajectoire et choix de commercialisation de Monsieur X, source auteur

Cet exemple révèle comment s'imbriquent les différents facteurs qui ont amené Monsieur X à son système de commercialisation actuel. Ce travail illustre le rôle clé que joue la coopérative au démarrage de l'activité : elle sécurise les débouchés, permettant au nouveau producteur de se focaliser sur le technique et ainsi de se professionnaliser sur les méthodes de culture.

Plusieurs leviers de développement et de pérennisation des circuits courts se dégagent de cette trajectoire. C'est l'investissement dans le système de production qui a permis de pérenniser dans un premier temps l'exploitation, combiné aux efforts de fidélisation de la clientèle, compétence qui n'est pas acquise par tous.

Zoom sur un levier de développement des circuits courts : les liens entre agriculteurs

On l'a vu, les relations entre agriculteurs sont citées comme un des leviers au changement de commercialisation. Comment fonctionnent-elles ? Une analyse des réseaux sociaux synthétise les liens répertoriés lors des enquêtes entre les différents producteurs enquêtés. Trois types de liens ont été considérés : **échange de conseils, collaboration et amitié**, ces types ayant été déterminés comme influençant les comportements individuels et collectifs (Grave, Chiffolleau, 2008). La figure 3 présente ce réseau de liens :

Chaque numéro représente un producteur enquêté. L'épaisseur des liens est fonction du nombre de types de relations : plus le trait est épais plus les liens sont nombreux. La couleur est fonction de la typologie des agriculteurs précédemment définie.

Cette analyse de réseau montre qu'il existe de nombreux liens entre les producteurs du Pays HLV. Globalement, ces agriculteurs forment un groupe relativement structuré, pouvant s'apparenter à un Groupe Professionnel Local ou **GPL** tel que le décrivent Darré et al. (1989). Plusieurs groupes restreints de producteurs se détachent en fonction d'un nombre important de liens qui les relie (ronds oranges). Ces « grappes » regroupent plutôt des personnes étant dans les mêmes logiques (n° 18/17/28) mais d'autres sont davantage liées à une proximité géographique (n°20/48/44 sont voisins).

Certains des individus font la jonction entre deux «grappes» ou vers d'autres agriculteurs liés à d'autres réseaux non décrits sur la figure (ex n°12). Il est nécessaire de d'identifier ces personnes clés ou « ponts » car elles sont capables de faire du lien entre des positions contrastées.

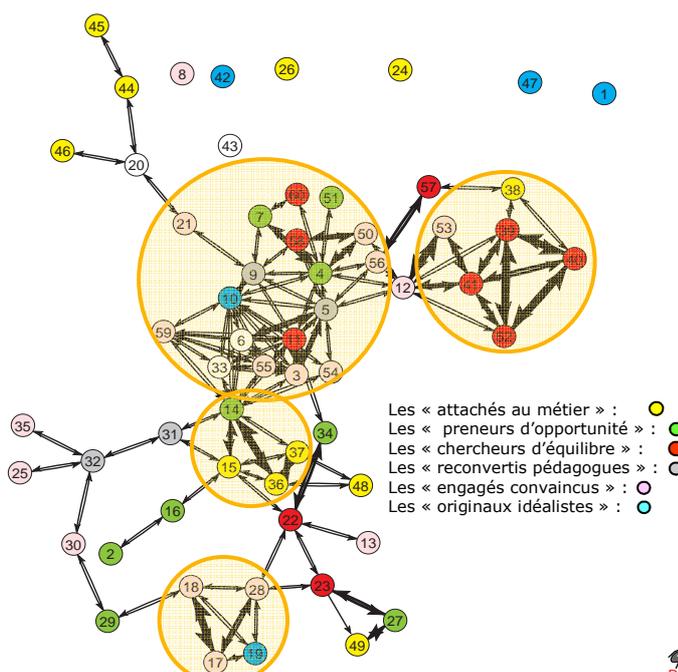


Figure 3 : Réseau local entre les agriculteurs enquêtés, source auteur

Cette analyse permet de mettre en évidence des leviers de développement des CC sur le PHLV.

BILAN : de l'observation à l'action, quelles pistes pour le PHLV ?

Ce travail est un premier pas dans l'état des lieux et l'analyse des CC sur le territoire du Pays Haut-Languedoc et Vignobles. Il permet de mettre en évidence les facteurs de changement et de réticence des producteurs à vendre en circuit court. Cette démarche met en avant **l'importance du rôle des réseaux dans la diffusion de nouvelles pratiques de commercialisation** mais aussi dans la structuration de ces nouvelles pratiques. Ces réseaux représentent un espace de dialogue et de projets encore fort dans le PHLV.

Nous avons pu faire ressortir des enjeux spécifiques et des pistes d'actions adaptées selon le type de producteurs. Quatre enjeux peuvent être soulignés : l'information, la formation et l'accompagnement sur l'installation ou les initiatives collectives. Il semble par exemple pertinent d'explorer une mutualisation au niveau de l'emploi (groupements d'employeurs) face au frein « manque de main d'œuvre » qui a souvent été cité :

Au-delà de ce travail avec les producteurs, d'autres pistes d'actions en faveur des autres acteurs du système alimentaires local sont apparues :

- Il serait utile d'informer les coopératives sur les possibilités de ventes en local, de les aider à mieux communiquer sur leurs actions locales et à renouer le dialogue avec leurs adhérents.
- On l'a vu, lorsque les consommateurs locaux s'organisent et se mobilisent, il s'agit d'un levier puissant pour motiver les producteurs à s'engager dans les CC. Sensibiliser et informer les citoyens du territoire font partie des enjeux pour une alimentation plus locale.
- Un travail d'information et de formation des élus sur les questions d'alimentation locale semble aussi une des pistes d'action.

Il y a donc un enjeu d'information, de débat et d'échange autour de l'alimentation locale sur le territoire du PHLV. De plus, travailler avec cette diversité d'acteurs serait un gage de création d'une bonne gouvernance locale autour de l'alimentation et permettrait de structurer un développement concerté des CC sur le territoire du PHLV.

Enfin, il nous semble utile de co-construire un dispositif de suivi de toutes ces actions, à l'échelle du territoire, pour évaluer leurs impacts au niveau des modalités de CC (création, destruction, pérennisation...), des collectifs d'agriculteurs (facteurs de succès...) et des partenariats entre producteurs avec d'autres acteurs.

	●	●	●	●	●	●
Information sur les différentes modalités de CC	XX	XX	X	X	X	
Formation, différents niveaux :						
- temps d'échange sur des expériences du territoire, avec les autres acteurs (conso, élus...)	X	X	X	XX	XX	X
- formation sur des outils de pilotage économiques ou techniques (ex suivi des marges brutes/lieux de vente)		XX	XX	XX	X	X
- voyage d'étude sur d'autres territoires		X	X	X	X	
Accompagnement d'initiatives collectives (ex outils collectifs en transformation, points de vente, organisation collective de la distribution, groupement d'employeurs...)	X	X	XX	XX	XX	X
Accompagnement d'installations : travail sur le foncier (ex : favoriser foncier agricole, pépinières d'activités agricoles...) et le technique					XX	XX

Tableau 4 : Pistes d'actions selon le type de producteurs du PHLV, source auteur

Autres lieux, autres démarches...

Un observatoire des produits fermiers en Charente Maritime

D'après l'étude réalisée par Aline Delpuech, 2009



Le Pays Saintonge Romane (PSR) travaille depuis 2002 sur la question des producteurs fermiers en partenariat avec la Chambre d'Agriculture (CA) de Charente-Maritime. **Un recensement** des exploitations du territoire pratiquant la vente directe sur la base des listings de la CA et du Groupement d'Agriculture Biologique (GAB 17) complété par des enquêtes auprès des mairies a été réalisé et est actualisé chaque année. En 2009, 123 exploitations pratiqueraient la vente directe, soit 12% des exploitations présentes sur le territoire du PSR. De plus, **un guide à destination des consommateurs** (touristes et locaux) présentant ces producteurs et leurs produits a été créé et diffusé depuis 2005 -45 000 exemplaires-. Dans ce cadre une **charte éthique** de la production fermière a été élaborée.

En 2009, le PSR et la CA ont souhaité connaître l'impact de cette action et ajuster leurs stratégies de soutien à la production fermière en circuits courts. Pour cela ils ont cherché à mieux connaître les situations que vivent les producteurs et ont réfléchi à la **création d'un observatoire de la production fermière à l'échelle du territoire qui réunirait les différents organismes en lien avec la thématique pour générer de l'information partagée**. Par observatoire, le PSR et la Chambre entendent un espace partagé entre plusieurs

Le Pays de Saintonge Romane :

- Au centre de la Charente-Maritime
- Syndicat mixte de 5 communautés de communes et 1 commune
- Population : 79 000 habitants

Ses missions : activités d'étude, d'animation et de gestion nécessaires à la réalisation des projets économiques, sociaux, environnementaux, culturels et touristiques. Il est aussi **en charge de l'élaboration** du Schéma de Cohérence Territoriale (**SCOT**) et porte le programme **Leader** du Pays.

structures permettant la collecte et le traitement de données sur le sujet des producteurs fermiers. Les thèmes privilégiés que souhaitaient aborder la CA et le PSR sont :

- l'économie de l'exploitation
- le parcours d'entreprise
- l'implication des producteurs dans les réseaux professionnels et leur participation
- les modes de commercialisation

Une étude a donc été lancée en 2009 pour répondre à deux questions : **Quel est l'impact pour les producteurs, les consommateurs et le territoire des actions mises en place pour la promotion et le développement de la production fermière ?** Pour y répondre 21 agriculteurs (dont 19 sont dans le guide) ont été interrogés sur le fonctionnement de leur exploitation agricole et leur avis sur le guide. La seconde question : **Quelles sont les conditions et modalités de mise en place d'un observatoire d'un point de vue méthodologique, organisationnel, partenarial, financier et humain ?**

Le travail d'Aline Delpeuch propose, pour la construction de l'observatoire, une **méthodologie en deux étapes** : la 1ère consiste à réaliser un état des lieux de la production fermière en circuits courts sur le Pays Saintonge Romane, la seconde cherche à étudier les conditions de

construction de l'observatoire à proprement parler.

Sur la base des travaux du RMT OAAT cités précédemment, Delpeuch expose l'intérêt de la construction de cet observatoire face à la diversité et à la multiplicité des organismes qui s'intéressent aujourd'hui à la question de la production fermière. Cet outil permettrait une meilleure compréhension du rôle de chacun et de créer

une information partagée. Dans les recommandations pour la construction de l'observatoire, Delpeuch insiste sur l'emploi d'une **méthodologie de construction participative** où producteurs et consommateurs pourraient être associés au projet au delà des seuls organismes de développement local.

Les structures potentiellement partenaires pour l'observatoire en PSR :

- Bureau National Intersyndical du Cognac
- Comité National du Pineau des Charentes
- MSA
- Groupement de développement Agricole et Rural féminin
- ADASEA
- Groupement d'Agriculture Biologique 17
- Accueil Paysan
- Fédération Régionale des CIVAM
- Confédération Paysanne
- FDSEA
- Association Solidarité Paysanne

L'encadré présente les principales structures qui pourraient être partenaires. Cette liste a été déterminée en fonction des réponses des producteurs à la question sur les « réseaux auxquels ils font appel dans leur vie professionnelle ». Une consultation des différentes structures associées visant à établir les attentes de chacune et à définir des objectifs communs sera donc primordiale.

Un observatoire territorial des circuits courts dans la Drôme

D'après l'étude réalisée par Elisa Tabet, 2009

Le département de la Drôme comprend une diversité de circuits courts qui peut être complexe à appréhender pour les organismes de développement local. Face à ce constat, la FR CIVAM Rhône-Alpes, en partenariat avec la Chambre d'agriculture de la Drôme et le Conseil Général, a donc monté **un projet d'« Observatoire des circuits courts dans la Drôme »**.

Il s'agit d'un **dispositif partenarial pour des échanges de savoirs et d'expériences à deux niveaux** : horizontaux, entre les organismes de développement agricoles et ruraux du département et transversaux entre producteurs en circuits courts et organismes.

L'objectif est d'observer les producteurs en circuits courts pour les aider à développer leurs modes de commercialisation sur le territoire. Des financements FEADER et du Conseil Général ont été accordés pour ce projet.

La démarche enclenchée en 2009 s'est concrétisée par **un premier diagnostic auprès d'un échantillon de producteurs** pour comprendre « comment et pourquoi les agriculteurs drômois intègrent les CC dans leur projet agricole » de façon à cerner comment et pourquoi les CC se développent sur le territoire de ce département.

21 producteurs qui commercialisent en circuit court ont été enquêtés sur le fonctionnement de leur exploitation mais aussi sur leurs pratiques sociales (liens sociaux, emplois...)

Par la suite, une analyse de quelques points du contexte institutionnel et les éléments dégagés précédemment ont donné lieu à des **recommandations** pour la mise en oeuvre effective du projet d'observatoire, voir encadré ci-dessous.

Enfin l'étude précise tout l'intérêt de la construction d'un observatoire territorial en tant qu'« espace de **positionnement** face aux politiques publiques mais aussi de **reconnaissance** » pour les organismes des réseaux travaillant sur l'agriculture durable (ex. Réseau Inpact en R-A) dans un contexte national qui met l'accent sur les questions d'alimentation de proximité et de développement local.



Les recommandations pour l'observatoire :

- s'appuyer sur les travaux existants : SALT, EQUAL CROC COXINEL, OAAT pour la méthodologie
- Construire solidement les partenariats
- Définir la vocation et les objectifs de l'observatoire
- Bien communiquer
- Recueillir les informations à deux niveaux : exploitation agricole et niveau méso du territoire notamment les expériences collectives par modalités et par zone.
- Définir les outils d'analyse et de support (SIG*...)

BILAN :

Ces différents exemples de démarche d'observatoire territorial des CC montrent qu'il ne s'agit pas d'observer pour observer mais de construire, à partir de concertations entre acteurs et d'un suivi de la situation, un projet cohérent d'alimentation plus localisée.

Face à la diversité des acteurs concernés, il est utile de créer un outil d'information et de diffusion commun pour pouvoir suivre et évaluer l'évolution des circuits courts et plus largement le système alimentaire territorial. Une concertation et une coordination entre les acteurs en jeu pourraient être mises en place afin de définir le rôle de chacun dans la création et la gestion de cet outil partagé.

Il se pose néanmoins la question des **indicateurs pertinents** à mesurer pour évaluer l'impact des circuits courts sur le territoire. En effet, au-delà du simple recensement, est-on en mesure de comprendre quel sont leurs impacts locaux en termes d'emplois ou d'économie mais aussi en termes d'images sur le territoire, de lien social ? Autant de questions à soulever en

concertation avec les acteurs locaux et à instrumenter pour être en mesure de tirer des conclusions sur ces systèmes d'organisation.

Cette démarche de co-construction d'un outil partagé s'insérerait alors dans une vision plus globale d'une alimentation durable c'est-à-dire qui se « réfère à des pratiques et des choix alimentaires qui respectent une série de **critères environnementaux** (économie d'énergie, préservation de la biodiversité...), **éthiques** (accessibilité pour tous à une nourriture de qualité, rémunération équitable des producteurs, respect des animaux) et **de santé** (alimentation saine et équilibrée) » (Redlingshöfer, 2006).

Un nouveau système alimentaire territorialisé est à réfléchir où l'observatoire serait un « support privilégié pour replacer les acteurs agricoles au coeur de débats locaux sur les impacts de l'activité agricole mais aussi sur leur rôle dans la vie des territoires » (Levrault et al. 2007).

Références bibliographiques :

- AMBLARD, BERNOUX, HERREROS, LIVIAN 1996, *Les nouvelles approches des organisations*, éd Seuil, 244 p.
- DARRE J.P., LE GUEN Y., LEMERY B., 1989, *Changement technique et structure professionnelle locale. Economie Rurale*, n°192-193, juillet-octobre 1989, pp. 115-122.
- DELPEUCH A., 2009, *Valorisation de la production fermière en circuits courts, Premiers éléments d'évaluation et d'observation sur le territoire de la Saintonge Romane*. Montpellier SupAgro, Montpellier.106 p.
- DENECHERE, F., 2007, *Repères pour une approche économique des circuits courts dans leur territoire: Concepts et méthodes pour leur compréhension et évaluation*. AgroCampus Rennes, 89 p.
- DUBOIS E., 2006. *Observatoires de pratiques agricoles et enjeux territoriaux : élaboration d'une typologie*, INRA SAD, Rapport de Maîtrise des Sciences et Techniques en Aménagement et Environnement, 70 p.
- GRAVE E., CHIFFOLEAU Y., 2008, *Rôle et dynamique des réseaux sociaux dans les circuits courts, Résultats d'enquêtes*, cahier CROC n°7, Montpellier
- LEVRULT F., RENOUX N., VINATIER JM., 2007, *OTPA Guide de recommandations pour l'élaboration d'un observatoire territorial des pratiques agricoles*, 66p.
- PUJULA A., 2007, *Les foires agricoles, des organisations socio-techniques à mieux valoriser : le cas de l'Aude et des Pyrénées-Orientales*, Montpellier Supagro, 157 p.
- REDLINGSHOFER B., 2006, *Vers une alimentation durable? Ce qu'enseigne la littérature scientifique*, Le courrier de l'environnement de l'INRA, n°53 pp 83 à 102.
- TABET E., 2009, *Les usages des circuits courts par les producteurs : analyse des composantes du métier et des impacts sur le territoire*, Master 2 de Sociologie Appliquée au Développement Local, 121p.
- VINATIER JM., 2008, Présentation « Observatoire des Activités Agricoles sur les Territoires » Séminaire interrégional du 18 novembre 2008 « observatoire des activités agricoles sur les territoires »
- FR CIVAM Bretagne, 2008, *L'observatoire des circuits courts, un outil d'aide à la décision pour les acteurs des circuits courts*, fiche « observatoire territorial » (<http://www.civam-bretagne.org>) 2p.
- FR CIVAM Bretagne, 2008, documents de projet SALT : *Systèmes alimentaires territorialisés (SALT) : stratégies économiques d'approvisionnement de proximité*, 15p.
- Site de l'Institut pour le Développement de l'Information Économique et Sociale <http://www.idies.org>

Rédaction du cahier : Diane Pellequer

Ed. Scientifique : Diane Pellequer, Yuna Chiffolleau, sociologue à l'INRA, UMR Innovation / Crédits photographiques : Diane Pellequer

Pour en savoir plus : <http://www.psd-r-coxinel.fr>

Le projet COXINEL est un projet de recherche-développement mené dans le cadre du programme "Pour et Sur le Développement Régional", co-financé par l'INRA et la Région Languedoc-Roussillon. L'objectif de ce projet est d'analyser, à partir de l'exemple du secteur fruits et légumes en Languedoc-Roussillon, l'importance économique des CC de commercialisation en agriculture et agroalimentaire (parts de marché, débouchés, potentiel de développement).

Le partenariat : Recherche (INRA, CIRAD, SupAgro, Univ Montpellier 3, IAM/CIHEAM), et partenaires de développement : CR LR, CRA, FR CIVAM LR, FRAB LR, FR CA LR, FR FL, FR Foyers Ruraux



Coxinel

